

Séjour de rupture

« Odys'équestre dans les Préalpes »

Du 20 juillet au 08 août 2026

Siège administratif
1890 Mex/VS
Tél. 027 766 40 00
Fax 027 766 40 01
info@lafontanelle.ch
www.lafontanelle.ch

1. Description du projet

Les participant·es à cette « expérience éducative » prennent part à un séjour résidentiel de trois semaines en milieu montagnard, dans les Préalpes vaudoises.

Le séjour débute par trois journées d'itinérance, avant de se poursuivre durant 18 jours sur un lieu d'alpage en partenariat avec un fermier local. Accompagné·es par un encadrement éducatif structuré et bienveillant, ils et elles assurent quotidiennement la prise en charge d'équidés et de bovins – soins, nourrissage, entretien et travail au sol – tout en participant aux travaux d'alpage et à la vie collective. Le séjour est rythmé par des activités de maintenance propres au lieu, des temps forts collectifs, ainsi que des moments de réflexion groupale et d'introspection individuelle, incluant notamment des randonnées en montagne.

Chaque journée sera structurée par des tâches concrètes et indispensables, instaurant un cadre clair, stable et sécurisant. Les jeunes sont amenés à s'engager dans un rythme routinier, à coopérer au sein d'un petit groupe et à assumer des responsabilités ayant un impact direct sur la vie en communauté.

Les objectifs du séjour sont de permettre à des adolescent·es de vivre une expérience structurante, loin de leur contexte habituel, afin de redécouvrir leurs ressources, renforcer leur persévérance et développer leur sens des responsabilités. L'alternance entre effort, temps de mise en mots, et engagement concret favorise la confiance en soi, la capacité d'adaptation et l'apprentissage d'un positionnement respectueux au sein d'un collectif.

2. Critères d'admission et inscription

Le projet est ouvert de 4 à 6 jeunes, garçons et filles dès 14 ans, provenant de toute la Suisse romande.

Les étapes d'admission sont les suivantes :

- la demande est adressée par une autorité de placement de l'un des cantons romands ou représentants légaux à La Fontanelle (078 842 12 56 ou 079 228 44 61 ou info@lafontanelle.ch)
- une séance de présentation est organisée pour le·la jeune, les parents et si possible un représentant de l'autorité de placement
- le·la jeune est ensuite invité·e à une ou plusieurs journées d'observations où il·elle rencontrera les trois éducateurs. Pour ces journées, il est prévu une activité sportive en outdoor (cf programme de ces journées au paragraphe suivant)
- en parallèle, une convention de placement est signée entre les parties c'est à dire l'autorité parentale, l'autorité de placement, le·la jeune et La Fontanelle.
- une ou plusieurs journées seront peut-être nécessaires pour aboutir à une inscription définitive
- quelques jours avant le départ, le·la jeune sélectionné·e est invité·e une dernière fois à St-Maurice pour amener ses affaires et faire son sac.

3. Journées d'observation

Le but de ces journées est que les jeunes fassent connaissance avec les trois éducateurs, qu'on leur explique le projet de l'aventure plus en détails et que leurs aptitudes à participer au projet soient évaluées.

Nous demandons aux participants à ces journées :

- de s'engager à ne pas venir sous l'effet de l'alcool ou de produits psychotropes. Une fouille ou un contrôle d'urine sont possibles si l'équipe éducative a un doute et estime que son état pourrait le mettre en danger durant les activités.
- de laisser son portable et tout autre appareil électronique ainsi que son porte-monnaie à l'équipe éducative, et ce afin de faciliter la vie de groupe.

Une activité est prévue lors de ces journées. Le matériel suivant est à emmener :

- Chaussures de montagne
- K-way
- Lunettes de soleil
- Gourde
- Crème solaire

Les dates réservées pour ces journées sont les suivantes : 30 mai, 10 juin, 17 juin, 24 juin, 8 juillet et 15 juillet.

Lors de la séance de présentation individuelle, il est clarifié les journées auxquelles le-la jeune doit participer.

4. Départ

Le rendez-vous de départ est fixé au **lundi 20 juillet 2026 à 09h30**, à la gare de St-Maurice (Valais).

5. Retour

Le séjour se termine le **samedi 8 août 2026**, en début d'après-midi à la gare de Saint-Maurice.

6. Après le retour

Après cette aventure éducative, il est prévu les étapes suivantes :

- transmission d'un rapport aux personnes concernées environ deux semaines après le retour ;
- dans les deux mois qui suivent l'aventure, un des éducateurs est disponible pour une séance avec le-la jeune, les parents ainsi que l'autorité de placement ;
- un repas de retrouvailles est prévu trois mois après le retour du camp. Les jeunes recevront un courrier qui les invitera à s'inscrire à cet événement.

En cas de besoin, La Fontanelle peut par ailleurs activer son réseau d'intervenants éducatifs qui résident dans les différents cantons romands. Ces professionnels ont la responsabilité d'accompagner des jeunes après leur séjour en foyer ou à la suite d'un séjour de rupture, lors du retour à domicile. La demande est à présenter à la direction de La Fontanelle, si possible avant la fin de l'aventure éducative afin de pouvoir envisager les modalités pratiques.

7. Coordonnées utiles

Les personnes concernées par ce séjour de rupture sont les suivantes :

- la responsable du secteur des séjours de rupture :
Rébecca Tramaux, 078 842 12 56, rtramaux@lafontanelle.ch

- les éducateurs participant à cette aventure :
Isa Margot, +41 78 885 34 96, isa.margot.07@gmail.com
Alix Vermeulen, +41 76 495 81 61, a.vermeulen@hotmail.ch
Siméon Derungs, +41 79 226 50 27

- le directeur de La Fontanelle :
André Burgdorfer, 079 228 44 61, aburgdorfer@lafontanelle.ch

8. Récapitulatif des affaires nécessaires pour le séjour de rupture dans les Préalpes

8.1. Affaires administratives à prendre pour la visite :

- papiers d'identité valable en suisse et jusqu'à fin août 2026
- police d'assurance accident/maladie (base et complémentaire)
- police d'assurance responsabilité civile
- police d'assurance rapatriement et sauvetage
- carnet de vaccination

8.2. Démarches à effectuer d'ici la journée d'observation :

- renvoyer la convention de placement signée par l'autorité de placement et/ou l'autorité parentale
- effectuer ou planifier la visite dentaire (à définir la nécessité lors de la visite)
- effectuer ou planifier la visite médicale (à définir la nécessité lors de la visite)
- 2 photos passeport (si pas faite lors de la visite)

8.3. Effets personnels à amener à la séance prévue pour faire les sacs :

- carte d'assurance maladie
- passeport
- 1 paire de pantoufles
- 1 paire de baskets
- 1 paire de chaussure de montagne (montantes)
- 2 paires de pantalons pour le soir
- 2 shorts ou bermudas
- 1 vestes polaires chaudes
- 1 veste de pluie imperméable
- 1 veste de type doudoune
- 1 bonnet
- 1 pull
- 5 t-shirts
- 7 paires de chaussettes
- 7 slips/culottes
- 3 soutien-gorges sport ou confortables
- 1 costume de bain
- 1 pair de claquettes
- 1 linge de toilette microfibre
- 1 trousse de toilettes
- 1 tube crème solaire
- crème hydratante
- stick hydratant pour les lèvres avec protection solaire
- 1 sac à linge sal (en tissu, par ex. taie d'oreiller)
- 1 brosse à cheveux ou peigne (accessoires pour attacher les cheveux)
- matériel hygiénique (tampons, serviettes)
- brosse-à-dent et dentifrice
- lingettes humides (1 paquet)
- 1 lampe frontale (avec piles de rechange/chargeur)
- lunettes de soleil
- casquette ou chapeau
- 1 cache-cou
- Livres
- 1 cahier pour le journal personnel
- papier à lettre et 2 stylo
- une tenue entière pour l'aller et le retour
- 1 rouleaux de papier de toilette
- services (assiettes-fourchette-cuillère-couteau- bol et verre)

8.4. Matériel mis à disposition par La Fontanelle si vous ne l'avez pas :

- Sac-de-couchage
- Sac étanche pour sac-de-couchage
- Matériel spécifique pour les activités
- Sac pour les couverts
- Sac de montagne
- Sachets zip-lock : 3 lt et 1 lt
- Cordelette
- 1 savon de Marseille
- 1 gourde 1.5lt

Remarques :

- le matériel mis à disposition par La Fontanelle sera facturé en cas de mauvais soin
- il est important d'éviter le superflu et de réduire le matériel au minimum